

- B -

ASSEMBLÉE NATIONALE

N^o 548-20031210

Budget de dépenses 2003-2004

Crédits des ministères et organismes

Crédits supplémentaires 1

Québec 



-A-



CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
QUÉBEC

ASSEMBLÉE NATIONALE

no 548-20031210

lettre d'accompagnement

Message de Son Honneur

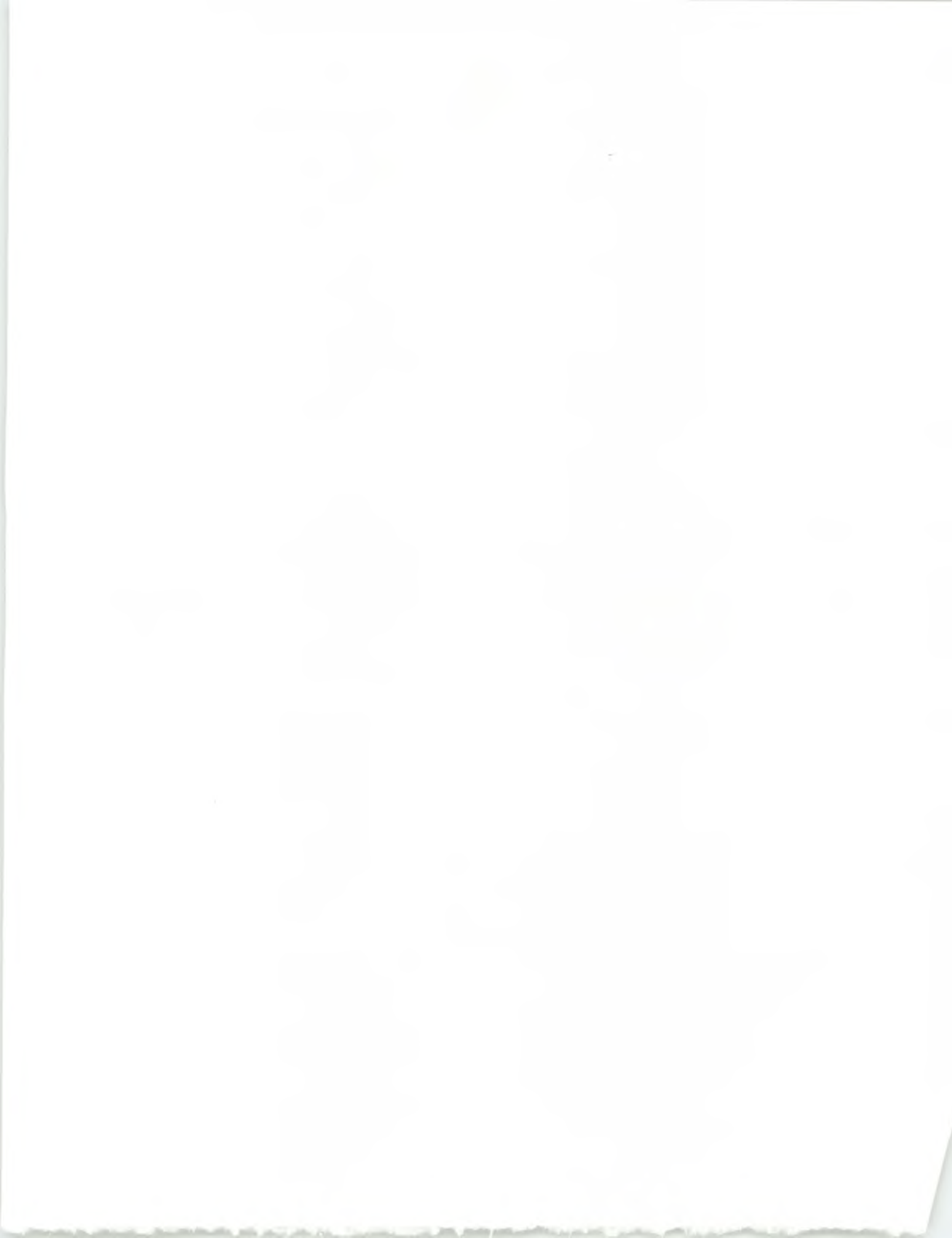
Le Lieutenant-Gouverneur du Québec

L'Honorable Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec transmet à l'Assemblée nationale les crédits supplémentaires #1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867, et recommande ces crédits à la considération de l'Assemblée.

L'Honorable Lise Thibault

Hôtel du Parlement,

Québec, le 10 décembre 2003



Crédits supplémentaires 1

COMMUNIQUÉ

**Pour diffusion immédiate
CNW – CODE 01**

**DÉPÔT DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES DE 571 MILLIONS DE
DOLLARS POUR L'EXERCICE 2003-2004**

Québec, le mercredi 10 décembre 2003 – « Les crédits supplémentaires de 571 millions de dollars que nous déposons aujourd'hui visent à financer des dépenses additionnelles de 394 millions de dollars survenues depuis le début de l'exercice financier 2003-2004. Ces crédits n'ont pas pour effet d'accroître les dépenses déjà prévues pour 2003-2004. » C'est ce qu'a affirmé la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, M^{me} Monique Jérôme-Forget, à l'occasion du dépôt, à l'Assemblée nationale, de crédits supplémentaires pour l'exercice budgétaire 2003-2004.

De plus, des crédits supplémentaires de 177 millions de dollars au titre des Prêts, Placements et Avances sont nécessaires pour financer la réévaluation de la provision pour les congés de maladie et de vacances réalisée au cours de l'exercice 2002-2003.

« Le dépôt de crédits supplémentaires s'avère nécessaire pour donner suite à des décisions gouvernementales ou pour financer des coûts imprévus dans certains programmes », a expliqué la présidente du Conseil du trésor.

Les crédits supplémentaires se répartissent entre trois portefeuilles :

- | | |
|---|--------------|
| – Conseil du trésor et Administration gouvernementale | 217 millions |
| – Emploi, Solidarité sociale et Famille | 295 millions |
| – Sécurité publique | 59 millions |

CONTENU DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Les crédits de 217 millions de dollars alloués au portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale se composent de :

- 177 millions de dollars pour financer la réévaluation de la provision pour les congés de maladie et de vacances réalisée au cours de l'exercice 2002-2003, pour tenir compte de la contribution du gouvernement à titre d'employeur ;
- 40 millions de dollars pour financer les coûts relatifs à l'arrêt du projet GIREs, les montants investis en 2003-2004 dans ce projet ne pouvant être capitalisés.

Emploi, Solidarité sociale et Famille

Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a besoin des crédits supplémentaires de 295 millions de dollars pour financer des dépassements dans le programme d'assistance-emploi. Ces dépassements s'expliquent essentiellement par :

- un écart de 21 000 ménages par rapport à la prévision initiale ;
- une variation imputable à un écart du coût mensuel moyen de l'aide financière accordée.

Sécurité publique

La somme de 59 millions de dollars prévue pour le ministère de la Sécurité publique est allouée à la Sûreté du Québec pour financer :

- d'une part, les répercussions de la Loi concernant l'organisation des services policiers;
- d'autre part, l'enrichissement des mandats de la Sûreté du Québec.

INCIDENCE DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES DE PROGRAMMES 2003-2004

Les crédits supplémentaires présentés n'auront pas pour effet de modifier les dépenses de programmes pour 2003-2004. En effet, des mesures à d'autres postes de dépenses, qui permettront de compenser les dépenses additionnelles de 394 millions de dollars financées par les crédits supplémentaires, ont été prévues.

Par ailleurs, le montant de 177 millions de dollars au titre des Prêts, Placements et Avances n'a pas d'incidence sur la dépense puisqu'il sert à financer la réévaluation de la provision pour congés de maladie et de vacances réalisée au cours de l'exercice 2002-2003.

« Les dépenses de programmes prévues pour 2003-2004 demeurent inchangées, malgré l'impasse budgétaire qui prévalait au lendemain des élections », a conclu M^{me} Jérôme-Forget.

Le document *Budget de dépenses 2003-2004. Crédits des ministères et organismes. Crédits supplémentaires 1* est disponible dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor [www.tresor.gouv.qc.ca].

- 30 -

Source : Véronique Mercier
Attachée de presse
Tél. : (418) 643-5926

Budget de dépenses

2003-2004

Crédits des ministères et organismes

Crédits supplémentaires I

pour l'année financière
se terminant le 31 mars 2004

Déposé à l'Assemblée nationale
conformément
aux articles 45 et 47
de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01)
par madame Monique Jérôme-Forget,
présidente du Conseil du trésor
et ministre responsable de l'Administration gouvernementale

Conseil du trésor

Québec



ISSN 1480-2910
ISBN 2-550-41825-5

Dépôt légal, 4^e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec

Notes Explicatives

Les crédits supplémentaires déposés à l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2003-2004 visent à financer des dépenses additionnelles de 394,0 M\$ survenues depuis le début de l'exercice financier. Tel qu'indiqué au tableau 1, ces crédits supplémentaires comprennent 295,0 M\$ au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 59,0 M\$ au ministère de la Sécurité publique et 40,0 M\$ au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale ». Il est prévu que des mesures à d'autres postes de dépenses permettront de compenser les dépenses additionnelles de 394,0 M\$ financées par les crédits supplémentaires.

Les crédits supplémentaires contiennent également des crédits de 177,0 M\$ à la supercatégorie « Prêts, Placements et Avances » au programme 2 du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale ». Ces crédits sont requis afin de financer un excédent des coûts sur les crédits alloués en 2002-2003, relativement à la provision pour les congés de maladie et de vacances, afin de tenir compte de la contribution du gouvernement à titre d'employeur.

Tableau 1 : Crédits supplémentaires 2003-2004
(en million de dollars)

	Crédits votés		Total
	Dépenses	PPA ¹	
Emploi, Solidarité sociale et Famille	295,0	-	295,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	40,0	177,0	217,0
Sécurité publique	59,0	-	59,0
	394,0	177,0	571,0

¹ Prêts, Placements et Avances

Sommaire des crédits

	2003-2004
	Crédits à voter
	(000 \$)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	217 000,0
Emploi, Solidarité sociale et Famille	295 000,0
Sécurité publique	59 000,0
Total	571 000,0

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme	2003-2004			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
		(000 \$)		
2. Fonctions gouvernementales	40 000,0	-	177 000,0	217 000,0
Crédits à voter				217 000,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2003-2004
	(000 \$)
Affectation à un fonds spécial	40 000,0
Total	40 000,0
Budget d'investissements	
Prêts, placements et avances	177 000,0
Total	177 000,0

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programme 2 Fonctions gouvernementales

Éléments	2003-2004			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
				(000 \$)
2. Coordination et soutien à la gestion des ressources	40 000,0	-	-	40 000,0
4. Contributions du gouvernement à titre d'employeur	-	-	177 000,0	177 000,0
	40 000,0	-	177 000,0	217 000,0
Crédits à voter				217 000,0

Ce programme regroupe les dépenses reliées aux fonctions centrales se rapportant au développement de l'employabilité, de même qu'au recrutement, à la coordination et au soutien à la gestion des ressources, particulièrement les ressources humaines. Ce programme pourvoit également au financement des programmes de reconstruction des régions sinistrées suite au verglas de janvier 1998 et aux pluies diluviennes survenues en juillet 1996. On y retrouve aussi la provision permettant d'appuyer la réalisation de projets reliés à la prestation électronique de services et à l'autoroute de l'information. Finalement ce programme prévoit le budget se rapportant à des contributions du gouvernement à titre d'employeur et une provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2	4	Éléments	2003-2004
			(000 \$)	
Affectation à un fonds spécial	40 000,0	-		40 000,0
	40 000,0	-		40 000,0
Budget d'investissements				
Prêts, placements et avances	-	177 000,0		177 000,0
	-	177 000,0		177 000,0

Emploi, Solidarité sociale et Famille

Programme	2003-2004			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
		(000 \$)		
2. Mesures d'aide financière	295 000,0	-	-	295 000,0
Crédits à voter				295 000,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2003-2004
	(000 \$)
Transfert	295 000,0
Total	295 000,0

Emploi, Solidarité sociale et Famille

Programme 2 Mesures d'aide financière

Élément	2003-2004			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
			(000 \$)	
3. Assistance-emploi	295 000,0	-	-	295 000,0
Crédits à voter				295 000,0

Ce programme vise à rendre accessibles à tous les citoyennes et citoyens, qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier par l'entremise du réseau de la sécurité du revenu et celui de la ville de Montréal. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide de dernier recours égale à la différence entre leurs ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus. Également, ce programme verse à des personnes à faible revenu, ayant des enfants à charge, un supplément basé sur le revenu de travail, afin de les inciter à demeurer ou à entrer sur le marché du travail. Par ailleurs, ce programme vise à favoriser l'intégration durable en emploi des prestataires de longue durée de l'assistance-emploi en leur offrant des suppléments temporaires de revenus de travail. De plus, le programme accorde à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. Il vise également à pourvoir en crédits le financement du Fonds Québécois d'initiatives sociales. Enfin, il vise le développement des politiques de sécurité du revenu.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Élément	2003-2004
3		
	(000 \$)	
Transfert	295 000,0	295 000,0
	295 000,0	295 000,0

Sécurité publique

Programme	2003-2004			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
		(000 \$)		
2. Sûreté du Québec	59 000,0	-	-	59 000,0
Crédits à voter				59 000,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2003-2004
	(000 \$)
Rémunération	23 383,5
Fonctionnement	11 797,4
Affectation à un fonds spécial	23 819,1
Total	59 000,0

Sécurité publique

Programme 2 Sûreté du Québec

Éléments	2003-2004			Crédits Totaux
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	
				(000 \$)
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	28 948,9	-	-	28 948,9
2. Gestion interne et soutien	30 051,1	-	-	30 051,1
	59 000,0	-	-	59 000,0
Crédits à voter				59 000,0

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2003-2004
	1	2	
			(000 \$)
Rémunération	19 108,7	4 274,8	23 383,5
Fonctionnement	1 166,6	10 630,8	11 797,4
Affectation à un fonds spécial	8 673,6	15 145,5	23 819,1
	28 948,9	30 051,1	59 000,0

